

Le Frelon asiatique en Lorraine

Plusieurs spécimens de frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax* ont été découverts sur le territoire lorrain. Arrivé sur le territoire français en 2005 dans le Lot-et-Garonne, en provenance d'Asie, le Frelon asiatique a presque colonisé la totalité du territoire français. Il est classé dans la liste des **dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique** et également en tant qu'**Espèce Exotique Envahissante**. Des individus de Frelon asiatique ont été signalés en Lorraine en 2015 à Terville (57), Dommartemont et Toul (54). En 2016, un nid a été découvert à Maxéville (54) et un autre a été détruit à Ancerville (55).

Le Frelon asiatique

Le Frelon asiatique, également appelé **frelon à pattes jaunes**, se caractérise par un corps noir, avec une large bande orangée sur l'abdomen, la face orangée et l'extrémité des pattes jaunes. Il se nourrit principalement d'insectes (abeilles domestiques, papillons, mouches etc...) et de matières sucrées (fruits, sève etc...).

Dans les régions les plus touchées, sa présence a un effet négatif sur la filière apicole. Ce prédateur des abeilles perturbe l'activité de la ruche et dans les cas les plus extrêmes, il peut détruire toute la population d'une ruche. Ce frelon bouleverse aussi l'équilibre de l'écosystème par son action de prédation sur les insectes (papillons, abeilles solitaire etc...). De plus, la piqûre de frelon asiatique, comme des autres vespides (guêpes, frelons européens, etc.), représente un danger pour l'Homme, en particulier à proximité des nids.



Les actions mises en place

L'arrêté du 26 décembre 2012, et la note de service DGAL/SDSPA/N2013-8082 en date du 10 mai 2013 permet la définition et la mise en place, par les Organismes à Vocation Sanitaire*, des mesures de surveillance, de prévention et de lutte permettant de limiter l'impact du Frelon asiatique sur les colonies d'abeilles domestiques dans le territoire national.

En Lorraine, les OVS travaillent à la mise en place d'un plan d'actions contre le Frelon asiatique et notamment sur un réseau de surveillance, créé en 2016 grâce à la collaboration de la FREDON Lorraine et des Groupements de Défense Sanitaire Apicole (GDSA) lorrains. Ce dispositif est basé sur 2 référents techniques par département, membres des GDSA, qui peuvent réceptionner les suspicions et faire un premier tri par rapport au risque de confusion. Ils s'appuient sur des sentinelles formées qui se déplacent ensuite sur les lieux en cas de suspicions avérées pour valider la présence effective du Frelon asiatique.

Departement	Nom du référent	Numéro de téléphone	Adresse mail
54	M. VEREBI	06 74 39 32 95	frelonasiatique54@gmail.com
	Mme MACADRE	06 72 40 07 48	
55	M. HORNUT	06 64 27 97 93	frelonasiatique55@gmail.com
	M. LEGOUGNE	06 62 25 00 41	
57	M. ROHMER	06 85 81 46 90	frelonasiatique57@gmail.com
88	M. ROUSSEL	06 14 86 70 80	frelonasiatique88@gmail.com
	M. MOUGEL	06 30 97 66 14	

* Les Groupements de défense sanitaire (GDS) régionaux avec des sections apicoles (GDSA) et les Fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) ont été reconnus Organismes à vocation sanitaire (OVS), respectivement, dans les domaines animal et végétal, par arrêté du 31 mars 2014. Les OVS sont les structures opérationnelles chargées d'intervenir avec l'État dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les dangers sanitaires auxquels sont exposés les animaux et les végétaux.

Le plan d'actions prévoit également des actions de sensibilisation du grand public et des structures concernées, notamment apicoles. Les GDSA ont déjà organisé de nombreuses réunions et des outils ont été construits par les FREDON en ce sens : une plaquette d'information et des affiches, accessibles sur notre site internet.

En Meuse, la destruction des nids de frelons asiatiques est réalisée gratuitement par les SDIS. Dans les autres départements, les GDSA se rapprochent des structures compétentes pour envisager la prise en charge de la destruction des nids.

Avec la nouvelle Région, le plan d'actions est dorénavant travaillé par les différents partenaires à l'échelle Grand Est.



Rappels

- ❖ **Pour votre sécurité, afin d'éviter toute attaque de vespides, ne pas s'approcher à moins de 10 mètres du nid et laisser les professionnels se charger de la destruction du nid.**
- ❖ **Il est déconseillé de piéger le Frelon asiatique.** Des études montrent son inefficacité et son impact négatif sur les insectes non-cibles (abeilles, papillons, guêpes ...).

Pour plus d'information, consultez notre site internet et nos fiches sur le frelon asiatique : www.fredon-lorraine.com

Nous contacter :

Mail : polesv@fredon-lorraine.info
Tél : 03 83 33 86 70

